

Fiche descriptive des activités à réaliser en entreprise par l'apprenti

BTSA Agronomie Productions Végétales

La formation en alternance suppose, pour l'apprenti, une acquisition progressive de ses compétences et le développement de son autonomie. Pour que cette formation soit bénéfique pour l'apprenti et pour l'entreprise, les activités ci-dessous doivent lui être confiées selon une progression établie avec le CFA.

Étant donné la diversité des activités nécessaires à la préparation du diplôme, si certaines activités ne sont pas développées dans l'entreprise, l'apprenti sera amené à effectuer une formation complémentaire dans une autre entreprise.

| | |
|--|--|
| <p>Métiers préparés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technicien d'expérimentation • Technicien agro-environnement • Technicien commercial en agro-fouritures • Chef d'exploitation agricole <p>Poursuite de formation possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certificat de Spécialisation, • Licence Professionnelle, • Ingénieur agricole/ Agronome <p>Déroulement indicatif de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 26 semaines par an en entreprise • 21 semaines par an au CFA <p><i>L'apprenti est un salarié particulier.</i></p> <p><i>Il a droit à 5 semaines de congés payés par an sur le temps prévu en entreprise, plus une semaine supplémentaire pour révisions, dans le mois qui précède l'examen terminal.</i></p> <p><i>L'entreprise est tenue de former l'apprenti à la sécurité sur le poste de travail et à lui présenter le document unique d'évaluation des risques professionnels.</i></p> | <p>1- Élaborer et diffuser des informations techniques et technico-économiques en situation de conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place et suivre une expérimentation, exploiter les résultats. • Apporter un conseil technique aux producteurs. • Organiser et animer une réunion, une visite ou une manifestation technique. <p>2- Élaborer une stratégie pour le fonctionnement de l'entreprise dans un esprit de durabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adapter la production au contexte. • Réaliser un diagnostic de l'entreprise en vue de l'adaptation du système de production. • Organiser le travail et gérer les ressources humaines en veillant à la sécurité des personnes et des installations. • Gérer les stocks et les équipements. • Raisonner le choix d'un investissement ou d'un équipement. <p>3- Gérer et conduire un système de culture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer un système de culture et les itinéraires techniques adaptés. • Raisonner, conduire et mettre en oeuvre un itinéraire technique de la mise en place au conditionnement de la récolte. • Choisir et mettre en oeuvre des équipements. • Suivre et contrôler le processus de production. |
|--|--|